Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 3 (1973)

Heft: 5

Rubrik: Oikoumene : savoir discerner l'essentiel de l'insignifiant

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Savoir discerner l'essentiel de l'insignifiant

Dans le périmètre des récits de la naissance de Jésus, il est une petite narration qui mérite notre attention: la réaction d'Anne, la prophétesse.

« Il y avait aussi une prophétesse, Anne, fille de Phanouel, de la tribu d'Aser. Elle était fort avancée en âge. Après avoir, depuis sa virginité, vécu sept ans avec son mari, elle était restée veuve; parvenue à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, elle ne quittait pas le Temple, servant Dieu nuit et jour, dans le jeûne et la prière.
Survenant au même moment, elle se mit à louer Dieu et à parler de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem » (Luc 2:36-38).

En quelques mots, Luc dresse la biographie de notre héroïne: c'est fou ce qu'elle peut ressembler à une veuve de chez nous!
Cette vieille femme, qui vit pleinement d'une attente obstinée, sait que Dieu a parti pris avec les hommes et qu'Il va leur faire voir son Fils, l'homme parfait. Cependant, elle n'est pas écrasée ou aveuglée par ses dévotions au point de ne pas savoir ce qui se passe à l'extérieur du Temple. Bien plus, elle détecte en la naissance banale d'un enfant l'événement qui va rendre au monde sa vraie dimension. Elle n'a pas attendu en vain. Et ce qui frappe surtout, c'est la lucidité avec laquelle elle a su regarder son époque pour y découvrir LE signe de Dieu, là ou peut-être elle ne s'attendait pas à le voir paraître. Sa joie éclate: son espérance s'est transformée en certitude, en bonne nouvelle qu'elle proclame aux autres.

A nous trois questions:

- Vivons-nous d'une espérance, ou notre seul but n'est-il que l'attente de la mort?
- Notre pratique religieuse est-elle bigoterie angoissée ou attention réelle aux signes que Dieu place dans notre époque?
- Les vieux de 1973 peuvent-ils être prophètes et proclamateurs joyeux d'une certitude qui les anime?

CLAIRVUE
NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Confusion au sein des Bio-Jus

Les recherches de l'Institut pour les analyses de marché assurent que plus du 70% des ménagères suisses comprennent sous bio-produits ou produits de culture biologiques ceux qui croissent selon les lois naturelles, sans engrais chimiques et sans poison.
Au mépris de cette conception, on voit apparaître sur le marché des bio-jus qui ne sont pas tirés de légumes cultivés biologiquement.
Pour prévenir activement de tels abus du mot « BIO », la BIOTTA SA est montée depuis deux ans déjà jusqu'à nos instances sanitaires les plus hautes dans le but de trouver une définition officielle des bio-produits, afin de l'englober dans l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires. Le consommateur veut et doit savoir ce qu'il obtient sous l'étiquette « BIO ».
Jusqu'à ce que ce vœu soit réalisé, il ne reste qu'une chose à faire: fournir au peuple suisse les explications qui lui permettront de choisir délibérément des jus tirés de bio-légume ou d'acheter n'importe quel légume.

Les jus Biotta sont tirés de Bio-légume cultivé dans les sols microbiologiquement contrôlés.
Demandez expressément la marque Biotta.

Nous vous souhaitons une bonne santé grâce aux jus Biotta tirés de légume de culture biologique garantie.

Biotta
Biotta SA, 8274 Tägerwilen, tél. (072) 9 67 11
Dr. H. Brandenberger